

PREPARATION PENITENTIELLE

Il n'est que d'ouvrir son missel pour découvrir les rappels fréquents de notre condition de pécheurs et les invitations à la conversion.

Certains temps sont plus typés dans cette orientation par le choix des lectures et des Psaumes (Avent, Carême), mais dans ce que nous appelons l'Ordinaire de la messe, dans ces textes que l'on retrouve chaque jour à toute Eucharistie, les appels à nous reconnaître pécheurs s'étalent sur toute la célébration. C'est d'abord la préparation pénitentielle, la 2^e partie de l'hymne " Gloire à Dieu ", la préparation des oblats (prière personnelle du prêtre), certaines allusions au cœur même de la Prière eucharistique, la prière du Notre Père et son embolisme (" Délivre-nous de tout mal... libère-nous du péché "), la préparation à la communion : prière pour la paix (" ne regarde pas nos péchés "), l'Agneau de Dieu et " Seigneur je ne suis pas digne... ".

Notre propos porte sur la première de ces invitations :

La préparation pénitentielle.

Que dit la présentation générale du Missel à ce sujet : " Après la salutation du peuple, le prêtre, ou un autre ministre qui en soit capable, peut, par quelques mots très brefs, introduire les fidèles à la messe du jour. Ensuite, le prêtre invite à la préparation pénitentielle, qui est accomplie par toute la communauté dans une confession générale, et il conclut par la prière pour le pardon " (Nº 29). Ce rite, comme ceux qui le précédent ou le suivent immédiatement, a pour but que les fidèles " réalisent une communion et se disposent à bien entendre la Parole de Dieu et à célébrer dignement l'Eucharistie " (Nº 24).

Ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas.

La préparation pénitentielle est reconnaissance du péché devant Dieu et devant les frères. Elle est un acte de la communauté dont les membres affirment leur solidarité dans le mal et où chacun se sent concerné.

Elle est d'abord confession de l'amour de Dieu qui sauve et renouvelle, plus qu'une confession de nos défauts. Elle est volonté de se tourner vers Dieu et ouverture vers un avenir renouvelé, plus que retour sur soi-même. Elle est rappel de telle ou telle exigence de la foi chrétienne, plus que moralisante.

Ce que le missel propose.

Pour réaliser cette démarche, le missel fait 4 propositions.

- a) " Je confesse à Dieu ".
- b) Le dialogue de versets pénitentiels.
- c) Les invocations au Christ — et là le missel suggère une formule, avec la rubrique suivante : " le prêtre, ou un autre ministre, dit ou chante les invocations suivantes ou d'autres ".

Cette 3^e formule est celle qui semble permettre une meilleure participation. A ce titre, elle est souvent utilisée ; malheureusement elle devient vite routinière si on ne sait pas l'actualiser comme le suggère la rubrique.

- d) L'aspersion de l'eau bénite. Ce rite peut prendre davantage de relief pendant le temps pascal. Cette 4^e façon de faire l'acte pénitentiel est souvent négligée, peut-être par manque d'éléments pour le réaliser.

Une remarque générale s'impose pour tous ces modèles, surtout pour les trois premiers. La prise de conscience de notre condition fragile de pauvreté pour mieux confesser l'amour de Dieu n'est pas facilitée par la brièveté du rite. Celui-ci doit être précédé d'une monition qui soit " réveillante " — et elle le sera par la façon dont elle sera dite vraiment comme une invitation, non passe-partout mais en lien avec le mystère célébré. Un moment de silence assez important devrait suivre cette monition pour permettre à chacun de se reconnaître personnellement interpellé et engagé.

Quelques problèmes posés par cette préparation pénitentielle selon la " lettre " du missel.

Sa place parfois discutable. Lorsque la Parole est appel à la conversion, cette démarche ne serait-elle pas mieux en situation, mieux motivée, comme réponse à cette Parole — et donc après — bien que le missel la prévoie au début pour préparer nos coeurs à l'accueillir ?

Les doublets fréquents, dus à une certaine ambiguïté de la rubrique. Si on utilise le " Je confesse à Dieu " ou le dialogue de versets pénitentiels, on les conclut par la formule " Que Dieu tout-puissant... ", prière présidentielle qui est imploration du pardon de Dieu ; formule non sacra-

mentelle certes, mais qui est à prendre au sérieux, sinon, pourquoi la dire ? Or, la plupart du temps, on recommence avec l'invocation " Seigneur, prends pitié " comme si rien ne s'était passé auparavant. Il est évident que tout dépend du sens que nous donnons à cette invocation. Dans la traduction française, elle est habituellement reçue comme demande de pardon. Elle est alors un doublet après la prière qui nous assure la bienveillance divine. Et quel est son impact, si elle est alors seulement récitée machinalement, parce qu'il faut le faire ?

La question reste en suspens. Mais il s'agit avant tout de savoir ce que nous voulons exprimer et quelle est la vérité de cette expression.

Nous pouvons trouver parfois que **l'accumulation des rites d'ouverture**, parmi lesquels le rite pénitentiel (ou les rites !), alourdit le début de la célébration. Il peut être bon de noter ici ce que dit le directoire romain pour les messes d'enfants. "Le rite d'ouverture de la messe a pour but de permettre aux fidèles qui se réunissent de réaliser une communion et de se disposer à bien entendre le Parole de Dieu et à célébrer dignement l'Eucharistie. Il faut donc veiller à faire naître cette disposition chez les enfants et à ce qu'elle ne soit pas détruite par l'accumulation des rites qui sont alors proposés" (Nº 40). Beaucoup de participants (ou plutôt d'assistants) à nos assemblées ne sont-ils pas à éduquer progressivement comme des enfants ? Et pourquoi ne pas rappeler également la rubrique du missel prévoyant que **la préparation pénitentielle est omise à certaines messes qui comportent un rite particulier** : Présentation du Seigneur, mercredi des Cendres, dimanche des rameaux, nuit pascale, mariage, etc. ?

Quelques propositions pour mettre en œuvre la préparation pénitentielle.

1) Avec les invocations au Christ : " Seigneur, prends pitié ".

— Il existe des outils de travail qui proposent quelques exemples. La revue "Feu Nouveau" donne pour chaque dimanche des suggestions. De même les livres "Pour la célébration de l'Eucharistie" de Feder-Gorius. Ces textes faits pour être lus peuvent être suivis d'une imploration bien connue de tous.

— Sur le plan musical.

Beaucoup de fiches reprennent le texte du missel. Voir dans la série AL.

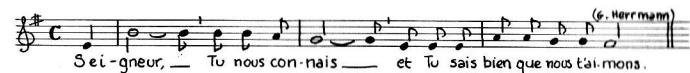
Quelques fiches seulement apportent des intentions variées : A 96, AL 30, AL 102.

C'est surtout dans les revues que sont proposées des nouveautés intéressantes (texte et musique). Citons EqC 121, une création de E. Daniel ; "Choristes", Nºs 23, 24, 25, 38, 42 ; Caecilia (œuvres pour chorales surtout) ; sans oublier les productions locales, régionales, seulement polycopierées.

2) Invocations autres que " Seigneur, prends pitié ".

On peut citer les fiches suivantes, de style litanique, surtout pour la première. "Christ, le Fils du Père" G 50 ; "O Seigneur, guéris-nous" G 128 ; "Pardonne-nous et change nos coeurs" G 178.

Nous vous proposons un refrain utilisé à Marseille le 2^e dim. de Pâques, composé à partir de l'Evangile du jour.



Les invocations, lues, étaient les suivantes :

- Seigneur, nous te chantons ressuscité, et pourtant ce sont nos fautes qui t'ont mis en croix ; pardon pour nos faiblesses.
- Pardon de ne pas t'avoir reconnu dans nos frères souffrants, dans nos frères plus pauvres ; ouvre nos yeux.
- Pardon de nous complaire dans un certain confort égoïste ; apprends-nous à mourir au mal et à vivre avec foi.

3) Utilisation d'un cantique.

Il y a là une piste intéressante qui a souvent été une révélation pour ceux qui l'ont utilisée.

Certains chants d'ouverture sont nettement pénitentiels. Pourquoi alors arrêter le chant après l'entrée du célébrant pour refaire, sous une autre forme, un acte déjà posé ?

Deux possibilités peuvent se présenter.

- a) On juge opportun de commencer le chant pendant l'entrée du célébrant. Dans ce cas, le célébrant l'inter-

rompra et sa monition d'accueil s'inspirera du texte pour noter la dimension pénitentielle du chant qui sera repris, sans avoir peur de le développer. Ainsi, on n'aura pas l'impression de faire deux choses, mais le tout sera unifié par les quelques mots du célébrant.

b) On préférera, avec ce genre de cantique, le déroulement : entrée - accueil - chant, au lieu du déroulement rituel : chant - accueil - démarche pénitentielle. La monition joue un rôle important pour motiver l'assemblée, lui faire prendre conscience de la dimension du chant. Il peut être intéressant de prévoir également, suivant le chant, que chaque couplet ou nouvelle strophe soit introduit par le célébrant — quelques mots suffisent et cette rupture peut être très " motivante ".

Quelques titres pouvant rendre service.

Toi qui sondes les coeurs, A 44 ; Pour quelle fête, A 122-3 ; O Seigneur, je viens vers toi, E 116 ; Prends pitié de notre misère, G 64 ; Seigneur, ne nous traite pas selon nos péchés, G 60 ; Ouvre mes yeux, G 79 ; Je suis solitaire, G 116-2 ; Dieu notre Père, G 130-1 ; Tu étais venu nous trouver, G 156 ; Changez vos coeurs, G 162 ; Donne-nous, Seigneur, un cœur nouveau, K 41 ; Qui donc est Dieu, L 82-2.

Cette liste n'est pas exhaustive. Ce choix s'applique sur des expériences valables.

Autres possibilités.

— Un moment de silence, bien motivé par une monition, peut, dans certains cas, suppléer au bavardage ou à des intentions passe-partout qui ne signifient plus rien pour ceux qui les écoutent tous les dimanches. Un simple Kyrie ou un " Seigneur, prends pitié " concluant ce silence prend alors une toute autre dimension.

— Le Gloria comporte une partie nettement pénitentielle. De temps en temps, il peut remplir ce rôle, mêlant l'action de grâce à la demande de pardon. N'est-ce pas là, sous une forme peu coutumière, une démarche authentique : " Toi qui enlèves le péché... nous te louons, nous te rendons grâce ".

En guise de conclusion.

Il serait dommage de ne pas exploiter au maximum les possibilités que nous offre le missel. Mais il serait encore

plus dommageable de s'enfermer dans un ritualisme qui ferait croire que tout doit marcher puisque l'on fait ce qui est écrit dans le livre.

La démarche est celle d'une communauté, célébrant un mystère, éclairé par la Parole du jour. Ignorer ces composantes serait vider la démarche pénitentielle de sa vérité.

Jean ALLARY et René LESUEUR

N.D.L.R. Cette démarche d'une communauté au début de la célébration fera l'objet du dossier de notre numéro de mars 1978 : " Les cinq premières minutes ".